

Si ils ratifient la Charte des langues régionales, les revendications linguistiques des immigrés seront exponentielles

écrit par Rigdebert Rinocero | 31 août 2015



L'exemple de l'[auto-école de Sarguemines](#) est clair.

Si la Charte des langues régionales passe, les revendications linguistiques des populations issus de l'immigration se feront plus pressantes de jour en jour et cela détruira encore plus le sentiment de faire partie d'une même nation. C'est à la France d'organiser par elle-même la relation aux langues régionales et non à l'Union européenne de s'immiscer dans la relation état national et régions. D'autant que sur le fond l'Union européenne se fichez complètement des langues régionales, ce qu'elle souhaite en fait d'une part d'imposer l'anglais comme langue unique non seulement dans les relations entre l'UE et des pays tiers mais aussi d'imposer l'anglais comme langue de référence dans les Etats membres de l'Union européenne en marginalisant les langues nationales européennes autres que l'anglais (allemand, français, italien espagnol, néerlandais etc. Par ailleurs dans son obsession

d'une Europe multiculturaliste elle cherchera à développer l'enseignement en Europe des langues pratiquées par les migrants et notamment, l'arabe, le turc, le kurde, le kabyle, le berbère ainsi que les langues africaines les plus représentées au sein de la diaspora africaine en Europe. En fait les préoccupations affichées de l'Union européenne en faveur des langues européennes régionales ne sont qu'un prétexte pour affaiblir la cohésion nationale des Etats membres de l'Union européenne . Défendons nos langues nationales et les langues régionales de chacun des pays membres en refusant que l'anglais d'une part et les langues des migrants d'autre part remplacent les langues nationales européennes autres que l'anglais ainsi que les langues régionales européennes.

En somme et en revenant au cas français j'ai envie de dire aux usages des langues régionales de notre pays (alsacien, basque, breton, catalan, corse, flamand, francique mosellan et les différentes langues occitanes) : très bien, défendons les langues régionales de notre pays mais défendons aussi le français qui est notre langue nationale et commune, face au rouleau compresseur de la mondialisation qu'est l'anglais et face aux langues des migrants qui devraient se limiter aux échanges familiaux des première et deuxième génération d'immigrants et non perdurer dans le temps ce qui est une forme de refus d'assimilation.

Rigdebert Rinocero

Lire en complément cet article de Guillaume Faye <http://www.gfaye.com/charte-des-langues-regionales-que-cache-cet-enfumage/>